

Avis public

Est par la présente donné par la soussignée;

QUE lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2019, le conseil de la Ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires pour l'année **2020**. Ces séances se tiendront le **2^e lundi de chaque mois** et débuteront à 19h30 à l'**Hôtel de ville** sise au 297, 1^{re} Avenue :

- 13 janvier
- 10 février
- 9 mars
- 14 avril (mardi : lundi de Pâques)
- 11 mai
- 8 juin
- 13 juillet
- 10 août
- 14 septembre
- 13 octobre (mardi : lundi fête Action de Grâces)
- 9 novembre
- 14 décembre

Donné à Portneuf, ce 20 décembre 2019.

France Marcotte
Greffière